

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L2121-10  
du Code des Collectivités Territoriales)

### LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE SE RÉUNIRA EN SÉANCE ORDINAIRE

Le MERCREDI 10 MAI 2023 À 18H30  
SALLE JEAN-DOUCET – HIPPODROME DE CORDEMAIS

### ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du dernier procès-verbal du 05 avril 2023

#### FINANCES :

Intervention de Monsieur Pierre SARRIAUD – Sté Ressources Consultants Finances

- VILLE - reprise et affectation définitive du résultat 2022
- VILLE - décisions modificatives n°01 budget 2023
- Etat récapitulatif des indemnités des élus 2022

#### AFFAIRES GÉNÉRALES :

- Concession de service public pour la gestion et l'exploitation du terrain de camping\*\*\* « les salorges » : approbation du choix du délégataire
- Vote des tarifs du camping \*\*\* Les Salorges
- Convention TCFC (Temple/Cordemais Football Club)
- Convention TCFC (Temple/Cordemais Football Club) – Ecole gardiens de but
- Acquisition de la parcelle AH263
- Enquête publique sur le projet de méthanisation sur la commune de Saint-Herblain (avis)
- Ecole privée Sainte Anne – Demande de mise sous contrat d'association
- PVS : montant attribué aux bons de fournitures scolaires

#### RESSOURCES HUMAINES :

- Tableau des effectifs
- Point sur les décisions du Maire
- Questions diverses

Fait à Cordemais, le 03/05/2023

